

Ecrit par Laurent Garcia le 20 juillet 2026

Baccalauréat 2026 : 400 Vaclusiens ont obtenu la mention 'Très bien'



Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de récompenser les bacheliers de l'académie d'Aix-Marseille ayant obtenus la mention 'Très bien'. Au total, ils sont 3 624 lauréats, dont 400 Vaclusiens, à avoir reçu cette plus haute distinction durant les épreuves de cette édition 2026.

De quoi recevoir chacun une gratification de 300€ accordée par la Région afin de récompenser l'excellence des bacheliers du territoire. Créé en 2016, cette bourse au mérite a déjà permis d'accompagner près de 52 000 jeunes de la Région, pour un montant de plus de 20M€.

« Félicitations à tous, chers bacheliers, explique la Région Sud présidée par Renaud Muselier Nous mettons à l'honneur votre travail et votre mention Très Bien avec notre Bourse au Mérite de 300 € ! Une récompense directe pour saluer l'excellence de nos diplômés. Au-delà de cette prime bien méritée, notre engagement pour la jeunesse et les parents est totale depuis 10 ans. Grâce à l'ensemble de nos dispositifs



Ecrit par Laurent Garcia le 20 juillet 2026

d'aide tout au long de l'année, nous aidons concrètement le pouvoir d'achat des familles à hauteur de 2 300€ par jeune pour faciliter la vie et réduire les dépenses. »

Pour rappel, la région Paca accompagne les jeunes tout au long de leur parcours scolaire et étudiant avec des dispositifs visant à réduire le coût de leurs études et de leur vie quotidienne. Notamment avec la gratuité des manuels scolaires et des ressources numériques dans les lycées, le 'Pass ZOU ! Études' qui permet à près de 139 000 jeunes permettant de voyager de manière illimitée sur l'ensemble du réseau régional pour 90€ par an, ou bien encore le 'Pass Santé Jeunes', un dispositif de prévention et d'accès aux soins destiné aux moins de 26 ans et utilisé par près de 14 000 jeunes en 2025-2026.

Le Conseil régional rappelle également qu'il a mis en place le nouveau dispositif régional EPI-Tenues professionnelles, permettant de financer les équipements, tenues et outillages indispensables à la formation des lycéens professionnels.